Centre intégré de santé et de services sociaux de Lanaudière Québec 🖥 🛱

Transmettre à la Direction de santé publique de Lanaudière par télécopieur confidentiel au 450 759-3742 ou via le courriel maladies.infectieuses.cissslan@ssss.gouv.qc.ca. signaler une menace à la santé d'un groupe de personnes dans un milieu de vie ciblé pendant une vague de chaleur extrême (ex. : CHSLD, ressource d'hébergement) ou tout autre milieu (ex. : école, garderie, milieu de travail, etc.), vous pouvez contacter l'équipe de santé environnementale au 1-855-759-6660, option 1 ou, en dehors des heures ouvrables, demander à joindre le médecin de garde en santé publique à la téléphoniste au 450 759-8222, option 0.

Signalement d'un événement¹ (vécu ou anticipé) ou d'un décès dans la communauté en lien avec une vague de chaleur

Milieu communautaire Date du signalement : Identification de la personne qui complète le signalement Nom: Prénom: Organisme: Courriel: Téléphone: Dans le cas d'un événement : personne(s) concernée(s) par l'événement Catégorie de personnes **Précisions** Enfant(s) Sportif(s) Travailleur(s) Personne(s) âgée(s) Famille(s) Autres (à spécifier) Lieu de l'événement ou du décès Adresse: Identification du lieu Précisions (ex. : à l'intérieur, dans la cour, etc.) Maison isolée Logements multiples/appartements Logement partagé Lieu de travail (ex. : chantier extérieur, forêt, champ, Lieu public (ex. : terrain de sport, parc) Milieu d'hébergement pour personnes avec problème de santé mentale ou toxicomanie Tout autre milieu de garde ou de loisir pour une population vulnérable (ex. : CPE, camp de jour, etc.) Autre milieu (à préciser) Présence d'autres personnes exposées aux mêmes conditions nécessitant du soutien (préciser le nombre) Paramètres environnementaux du lieu de l'événement ou du décès Température ambiante (en °C), si disponible) :

Appréciation qualitative de la chaleur ambiante (ex. : très chaud) :

Prise en charge de la ou des personnes concernées

Intervention professionnelle: Oui Non

Si oui, préciser l'organisation sollicitée

(ex.: ambulanciers, secouristes, médecins, etc.)

Par exemple, un événement sportif qui pourrait se tenir en période de vague de chaleur extrême. À la suite d'un tel signalement, la Direction de santé publique pourrait alors recommander ou ordonner l'annulation de l'événement ou encore la mise en place de mesures particulières d'atténuation des risques.

	Date :	Heure :	
	Commentaires :		(HH:MM)
	Commentanes .		
S	ignature :	D	Date :

Description de l'événement ou du décès et commentaires